



**Société de conservation du lac Lovering,
C.P. 447, Magog, Québec, J1X 3X7**

info@laclovering.org

www.laclovering.org

Procès-verbal

Compte-rendu de la réunion du CA de la Société de conservation du lac Lovering tenue le samedi 20 avril 2013, à 9h00 au Centre communautaire de Magog, au 95 Merry nord, salle 232

Administrateurs présents : Jean-Noël Leduc, André Bélanger, Normand Bernier, Josée Thibodeau, Jean-Guy Bédard, André Bégin, André Henneuse. Jacqueline Caboret, André Gauthier et Normand Williams

Administrateur ayant motivé son absence : Lucie Borne

1. Ouverture de la réunion

La réunion débute à 9 h 05.

Adoption de l'ordre du jour

Nous sommes avisés que Diane Pelletier se présentera à 10h00 et qu'Anita Ramacieri sera avec nous à compter de 11h00. Nous passerons donc tous les sujets de l'ordre du jour en commentant seulement les sujets qui ne peuvent pas attendre.

1. Il est proposé par Normand Williams et appuyé par Normand Bernier d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité Prop. # 03-21

2. Adoption du procès-verbal du 15 mars 2013.

En l'absence de Lucie Borne, nous reportons l'adoption du procès-verbal de 15 mars à la prochaine rencontre.

3. Projets réguliers

Qualité de l'eau : Rien à signaler qui ne puisse pas attendre une prochaine rencontre.

Tributaires :

Une lettre a été envoyée à Aqua-Berge Inc pour qu'il procède à l'analyse du partage du débit d'eau au Ruisseau de l'Est.

Visibilité

Jean-Noël Leduc a participé à une rencontre avec Cogesaf le 16 avril dernier. Trois associations sur cinq seulement étaient présentes. Un nouveau plan quinquennal est en cours de réalisation. Au cours de cette rencontre, un représentant de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie a remis une affiche pour inciter les gens à faire faire analyser l'eau de leurs puits. Il a été décidé d'afficher ce document sur notre site web ainsi que dans nos babillards. Un court texte sur le sujet sera également inclus dans l'infolettre

Nous avons reçu une subvention de la Ville de Magog (\$2,944.00) ainsi que de la Municipalité du Canton de Stanstead (\$1,000.00)

Protection des rives

Les membres de la brigade aviaire présents autour de la table mentionnent que les outardes ont tardé à venir et qu'elles n'ont pas encore commencé à faire leurs nids. Les activités de dépistage se poursuivront au cours des prochaines semaines.

André Bélanger demande l'avis des membres sur la construction d'un immense abri pour bateaux qui a été construit sur le bord du Lac Memphrémagog. A l'unanimité, les membres considèrent cette évènement déplorable même s'il s'agit dans les circonstances d'une histoire complexe de droits acquis. Une lettre sera préparée afin que la SCLL fasse connaître sa position auprès de la MRC de Memphrémagog, de la Ville de Magog et de la Municipalité du Canton de Stanstead. concernant la construction abusive de bâtiments qui s'avancent beaucoup trop sur la surface des lacs. Nous demanderons aux élus de reconsidérer cette pratique et de proposer des solutions pour éviter que ce genre de situation se reproduise.

Navigation responsable

En l'absence de Lucie, nous gardons ce sujet pour la prochaine rencontre..

Poissons et pêche

André Bélanger confirme que l'ensemencement aura lieu vers la fin avril-début de mai. Il fournira les photos pour l'infolettre dès que l'activité aura eu lieu. .

4. Rapport des activités régulières

Fossés municipaux et agricoles

Rien à signaler

Trésorerie

André Bégin a procédé à l'analyse des dépôts et n'a pas trouvé d'explication à l'écart de \$500.86 de revenus excédentaires entre le total des dépôts et les revenus détaillés à l'exception d'un montant de \$386.40 qui correspond à un dépôt pour la vente d'une bouée vendue à l'Amicale du lac Crystal. L'écart restant de \$114.46 sera donc considéré comme des dons dans l'analyse détaillée.

.

Recrutement et fichier des membres

Nous avons reçu un formulaire d'abonnement pour un membre principal et un membre additionnel. Ce qui porte notre membership à 611 membres.

Josée Thibodeau travaillera au cours des prochaines semaines à la préparation des étiquettes pour l'envoi de l'infolettre et fera une révision de la liste des anciens membres pour s'assurer qu'il s'agit bien d'adresses différentes de celles enregistrées dans la liste des membres 2012-2013. Ceci permettra d'expédier l'infolettre également aux anciens membres en limitant les risques d'expédition à un destinataire qui n'est plus là.

Site WEB et babillards

Il est décidé de procéder au changement de place de 2 babillards, soit celui du coin de la rue des Cerfs et celui de la rue Bergeron.

5. Projets spéciaux

Ruisseau de l'Est

Rien à signaler..

Eaux brunes dans les fossés de la ferme Coté

Rien à signaler.

Marais de la rue de la Forêt

Rien à signaler.

Étude pour la création d'une fondation

Le document de demande d'enregistrement d'un organisme de bienfaisance a été révisé par André Bégin et Normand Bernier. Il est presque prêt pour expédition hormis la recherche de certains documents manquants à annexer à la demande.

Ce dernier ne sera toutefois pas expédié avant d'avoir clarifié les éléments suivants :

- la possibilité d'utiliser la MRC ou Cogesaf comme émetteur de reçus d'impôt. Nous devons revoir M. Guy Joron de la MRC et Mme Julie Grenier de Cogesaf au cours des prochaines semaines.
- L'éventualité que la perte de notre statut d'organisme sans but lucratif au profit de devenir un organisme de bienfaisance fasse perdre à la SCLL la possibilité d'obtenir des subventions
- La légalité de considérer les sommes reçues pour adhérer à la SCLL comme des dons. (André Gauthier doit s'informer auprès d'un organisme qu'il connaît pour mieux connaître leur pratique à ce sujet).

Éradication des plantes aquatiques

André Gauthier a rencontré le Maire de Waterloo afin de discuter des actions qui avaient été prises pour éradiquer les plantes aquatiques du Lac Waterloo. Trois actions ont été menées sans succès soient l'aération de l'eau avec de l'oxygène, le déversement de chaux dans le lac et le rattelage du fond. Seul un plan visant la protection des berges pour éliminer le phosphore a donné des résultats. M. Gauthier va poursuivre ses recherches en rencontrant le responsable du Lac Boivin au cours des prochaines semaines.

Actualisation de la ressource des aides-administrateurs

En attente du retour de France Chouinard et de Lucie Borne pour terminer ce dossier.

Installation de cubes Morency

Rien à signaler

Diaporama sur l'aménagement des berges

En attente d'une journée de beau temps.

Infolettre

Jacqueline nous présente un premier projet d'infolettre. Elle pense qu'elle pourra intégrer les photos de poissons de l'ensemencement si ces dernières sont disponibles avant la fin de la première semaine de mai. L'infolettre doit être postée au plus tard le 15 mai..

Normand Bernier suggère que nous envoyons l'infolettre à tous les résidents du Lac Lovering.

Comme nous n'avons pas toutes ces adresses, il est décidé de l'envoyer seulement aux membres et aux anciens membres. Il est également décidé de remettre aux nouveaux membres lors de notre sollicitation une copie couleur de l'infolettre.

6. Correspondance

Rien à signaler.

7. Varia

Visite de Mme Diane Pelletier

Madame Diane Pelletier, Conseillère municipale du district des deux lacs est venue commenter la réponse écrite préparée par Madame Élyse Ménard, coordonnatrice à l'environnement, concernant la liste des dossiers en cours entre la SCLL et la Ville de Magog. Vous trouverez ci-joint cette liste ainsi que cette lettre de réponse.

Madame Pelletier a tout d'abord souligné que de nombreux dossiers étaient traités par la Commission de l'environnement et de l'aménagement du territoire qui se rencontre environ aux six semaines. Une remise en question de son rôle est actuellement en cours ayant comme objectif de désengorger les dossiers afin d'offrir un service un peu plus rapide. La présence de Madame Pelletier a permis d'apporter les éclaircissements suivants :

Gestion de la descente des tourterelles : Un échange entre les membres et Madame Pelletier permet de faire réaliser à cette dernière que la demande de gestion de la descente dépasse largement le besoin de lavage de la coque. L'objectif poursuivi est de contrôler l'achalandage attendu suite aux rénovations effectuées. Mme Pelletier accepte l'idée de créer un comité pour discuter des différentes avenues de solutions. Nous serons convoqués pour y participer.

Bandes riveraines : Madame Pelletier explique que la solution du tiers proposée par Jean Noël Leduc a été considérée trop complexe à gérer pour être retenue. Elle souligne que la Ville estime que la sensibilisation est plus importante à ce point-ci que la réglementation. Elle confirme toutefois qu'un nouveau règlement sera présenté le 27 mai en assemblée consultative à laquelle nous sommes invités à participer. Elle nous indique également que de l'information sur le sujet sera distribuée par la suite en même temps que les comptes de taxes.

Budget terrain. Madame Pelletier nous invite à participer au 5 à 7 que la Ville organise pour le 14 mai à 17h00 dans la salle attenante à la salle du conseil de ville. Lors de cette rencontre, les modalités d'utilisation du budget terrain de \$20,000 qui a été accordé dans le budget 2013 seront dévoilées.

Tonte de gazon dans les fossés. Selon Madame Pelletier, la tonte des fossés n'est plus permise dans la réglementation et nous pouvons faire des plaintes à la Ville lorsque nous voyons de tels cas. Elle nous confirme également qu'un comité de travail évalue actuellement les pratiques d'entretien dans les fossés et qu'avant l'été, une prochaine réglementation clarifiera la position de la Ville à cet égard.

Ferme Côté. Madame Pelletier confirme que M. Leduc sera invité à accompagner les représentants de la ville pour une visite de la ferme Côté dès que les conditions météorologiques seront favorables à ce genre de visite.

Bouées de mouillage. Madame Pelletier souligne qu'il n'existe pas de réglementation concernant la présence de bouées de mouillage sur le Lac Lovering.

Finalement Madame Pelletier nous remercie pour le travail que nous effectuons pour l'environnement et nous invite à continuer de l'alimenter sur les divers sujets qui nous préoccupent.

La traversée du Lac Lovering

Madame Anita Ramacieri vient nous présenter son post-mortem relatif à l'organisation de la traversée de l'été 2012. En plus de nous remettre un excellent document (présenté en annexe) qui décortique toutes les tâches à accomplir pour la réalisation de l'évènement, elle soulève les points suivants :

- L'évènement est très apprécié et il est facile de trouver des collaborateurs. Il contribue à augmenter le sens communautaire autour du lac. L'évènement devrait être répété à chaque année.
- Le rôle de la personne responsable de l'évènement devrait être exclusivement un rôle de coordination entre les quatre facettes de l'organisation :
 - o Planification stratégique et commanditaires (rôle de la responsable de l'évènement)
 - o Les plans d'eaux (pontons et kayaks avec pour chacun d'eux, un responsable)
 - o Les sites terrestres (le départ et l'arrivée avec pour chacun d'eux un responsable)
 - o La communication avec les nageurs (deux ou trois personnes responsables de réfléchir à une stratégie de communication et à la mettre en place.). L'objectif de 100 nageurs devrait être visé.
- Anita est d'accord pour assurer cette coordination pour l'été 2013 à la condition expresse que nous trouvions les deux ou trois personnes responsables de la communication avec les nageurs.
 - o Jean-Noel Leduc et Normand Bernier se sont portés volontaires pour jouer ce rôle ; ils tenteront de convaincre Lucie de se joindre à eux à son retour de vacances.
 - o L'idée d'être prêt avec un dépliant sur la traversée lors de la vente des cartes de membre est avancée.

Jean_Guy Bédard propose par la suite, de créer un deuxième site de départ afin de permettre à des participants plus expérimentés d'effectuer la traversée sur le sens de la longueur. Cette avenue sera rediscutée lors du prochain comité.

Analyse de l'eau : Jean-Guy Bédard rapporte que ses discussions avec Waste Management et la MRC pourrait entraîner un apport de la SCLL pour contribuer aux frais générés par les six analyses d'eau actuellement prévues pour l'été 2013.

Il est proposé par Josée Thibodeau et appuyé par Jacqueline Caboret que M. Jean-Guy Bédard puisse engager la SCLL a couvrir les frais générés par les analyses d'eau prévues sur le lac au cours de l'été 2013 jusqu'à concurrence de \$2,000.00

Adopté à l'unanimité

Prop. 3-22

9. Dates des prochaines réunions du CA

- samedi le 18 mai
- samedi le 15 juin

10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par André Bélanger et appuyé par Normand Bernier de lever l'assemblée à 11h45.

Josée Thibodeau
Secrétaire d'assemblée par interim

Moi, je protège mon lac.